

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 239

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par
la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations.
Opérations : divers programmes de réhabilitation sur Marseille (13009, 13011, 13013
et 13015) et sur Salon-de-Provence.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour six demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 2 094 964,20 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 4 655 476,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (travaux de réhabilitation concernant des résidences situées sur Marseille (13009, 13011, 13013 et 13015) et Salon-de Provence).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 49 630 004,31 €.

Cet encours représente 4,65% de l'encours garanti des organismes HLM et 4,28% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL